

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 19/05/2021

DENGUE À LA RÉUNION : la dengue continue de circuler activement

Du 3 au 9 mai, 1 382 cas de dengue ont été confirmés (chiffre non consolidé). Le virus de la dengue continue de circuler à un niveau élevé à La Réunion. Depuis deux semaines, plus de 300 passages aux urgences sont recensés. La proportion de patients hospitalisés après leur passage aux urgences est stable (près de 30%). La proportion de patients affectés par une forme sévère reste supérieure aux années précédentes et se situe autour de 21%.

Même si la part d'activité liée à la dengue en médecine de ville est en baisse pour la semaine concernée, les autres indicateurs, stables, ne permettent pas encore d'établir si le pic épidémique a été atteint.

Les autorités rappellent à la population l'importance de continuer à se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...) car le virus continue d'être présent sur l'île et qu'une seule piqûre suffit pour être malade. Par ailleurs, il est recommandé de consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes évocateurs et de ne pas hésiter à consulter à nouveau en cas d'aggravation de son état de santé.

Situation de la dengue au 18 mai 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Le secteur Ouest reste le plus touché et des foyers sont identifiés dans de nombreuses communes du Nord, notamment à Saint-Denis, et dans le Sud.

Des regroupements de cas ont été identifiés dans les communes (quartiers) suivantes :

REGION OUEST

- Le Port (ZAC Mascareigne, Petite Pointe, Manès, Satec, SIDR Basse et Haute, Ariste Bolon, Epuisement, Saint Ange d'Oxile, Vieille ville, Magellan, ZAC 1, Orée du Bois, ZUP 1, Lot Sedre, Piscine, Say, Magellan, Cœur Saignant Haut, Cœur Saignant Bas, Rivière des Galets, ZAC Rivière des Galets)
- La Possession (Moulin Joli, Halte-La, Fond de Bac, Rivière des Galets, Sainte Thérèse, Cap Noir, Dodin, Pichette, Carré Bleu, Palmeraie, Bœuf Mort, Chemin des Lataniers, Ville, Camp Magloire, Ravine à Malheur, Le Vingt Septième, Vingt-Huitième, Dos d'Âne)
- Saint-Paul (Cambaie, La Poudrière, La rue Jacquot, L'Etang, La Plaine, Bois de Nèfles, La Perrière, Moulin à Eau, Sans Souci, Jacquot, Centre-ville, Gare Routière, La Baie, Bellemène, Le Ruisseau, Macabit bois Joli, la Roche Marianne, Les Canots, Le Bois de Nèfles, Le Guillaume, Plateau Caillou, Le Petit Bernica, Fleurimont, Tamatave, Saint-Gilles les hauts, Tan Rouge, Villèle, La Saline, ermitage,

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- 13 482 cas confirmés
- 380 hospitalisations
- 1 680 passages aux urgences
- 10 décès directement liés à la dengue

Fond puits, Barrage, Le Grainoire, Ho FoMont Roquefeuil, Carrosse, Trou d'eau, Les Filaos, Bruniquel, La Saline les Bains, Trou d'eau, Lotissement Bellevue, Lotissement Gayette, L'Ermitage les Hauts, Lot Bellevue, Bruniquel, Saint-Gilles-les bains, grand fond, Cap Champagne, Les Coquillages, Boucan, Fond de Puits)

- Trois-Bassins (La Souris Blanche, Cocâtre, Montée Panon, Ville, Monvert)
- Saint-Leu (Colimaçons, La Pointe des Chateaux, Saint-Christophe, Camélias, Dubuisson, Chemin Canal, Quartier Pêcheurs, Grand fond, Grand Fond les hauts, Maduran, Le Plate Saint-Leu)

REGION SUD

- Saint-Joseph (Carosse, Les Lianes, La Croisée, Jean Petit, Manapany, Les Jacques, La Cayenne, Le Butor, Bois Noirs, Le Goyave, Langevin, Le plateau, Bras Panon, Bois Noirs, Vincendo Ligne Matouta)
- Saint-Pierre (Recherchant, Chemin Stéphane, Condé, Basse Terre, Ligne Paradis, Centre-Ville, Condé, Concession, Basse Terre, Bois d'Olives, La Ravine des Cabris, Les Lataniers, Ravine Blanche, Casabona, Bassin Bœuf, Grands Bois)
- Les Avirons (La croix, Bois de Nèfles, La Ravine Sèche)
- **L'Etang Salé** (L'Entre Deux, Pied des Roches, La butte Guinot, Roche aux Oiseaux, l'Etang Salé les bains)
- Saint-Louis (Camp du Gol, Bel Air, Bois de Nèfles, Verval)
- **L'Entre-Deux** (Le Bras Long)
- Le Tampon (**Bras de Pontho, Pont d'Yves, Chemin Chabot, La Plaine des Cafres**, Le Onzième, Le Douzième, Le Coin tranquille, Chemin Isautier, Trois Mares, bel Air, Les Quatre Cents, la Ligne d'Equerre)
- Petite Ile (La Croisée, Ville, Calvaire, La Ravine du Pont)
- Saint-Philippe (La Marine, Basse Vallée)
- Cilaos (Le Petit Matarum)

REGION NORD

- Saint-Denis (Domenjod, Ilet la Source, La Bretagne (partie Basse), Moufia, Bois de Nèfles, Sainte Clotilde, Le Chaudron, La Trinité, La Providence, Ville, La petite-Ile, La Source, Saint-Jacques, Vauban, La Providence, Bellepierre, Champ Fleuri, ville, Le Golf, Saint-Bernard)
- Sainte-Marie (La Mare, Beaumont les hauts, La Convenance, Les Cafés, Les Gaspards, Les Orchidées, **La Grande Montée, Bois Rouge, la confiance les bas, l'Espérance les hauts**)
- Sainte-Suzanne (La rue Marchande, Quartier Français, La Marine, Les Jacques Bel Air, Village Desprez, Commune Bègue)

REGION EST

- Bras Panon (La Rivière des Roches, Les Avocats, Libéria, Bengalis)
- Sainte-Rose (Bois Blanc, Piton Sainte-Rose, Marocain, Les Bambous)
- Saint-Benoit (Morange, Petit St Pierre, Bras Canot, L'Olympe, Ville, Le Cratère)
- Saint-André (La Rivière du Mât les bas, Patelin, ville, Petit Bazar, Maison Valliamé, Cambuston)
- Salazie (Mare à Vieille Place)

Recommandations pour lutter contre la dengue

La dengue ne se transmet pas de personne à personne. La transmission se fait par les moustiques.

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes :**
 - Utilisation de répulsifs,
 - Installation de moustiquaires,
 - Port de vêtements longs,
 - Utilisation de diffuseurs.

Continuez à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.

- **Eliminer les gîtes larvaires : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...**
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...) et réaliser le prélèvement en **laboratoire d'analyse médicale prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.**

Si vous êtes malade, afin de prévenir les formes graves de la dengue, il vous est recommandé de :

- Surveiller votre état de santé, particulièrement entre le 4^{ème} et le 8^{ème} jour de la maladie
- **Se rendre à l'hôpital en cas de dégradation de son état** de santé (choc de dengue et myocardites (atteintes du muscle cardiaque) survenant entre le 3^{ème} et le 8^{ème} jour après le début des signes, caractérisé par des signes digestifs ou d'une sensation de mal être, une forte diminution de la pression artérielle, accompagnée d'agitation, de pâleur et de perte de conscience, pouvant engager le pronostic vital.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook Ensemble contre les moustiques : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974